



Opérateur internet malhonnête

Par **pepette007**, le **09/07/2008 à 14:39**

bonjour, rnrnj'ai souscrit un contrat d'un an chez ALICE et au bout de 2 mois, nous n'avons eu internet que 1 semaine et demi au total. Mon conjoint avait besoin de la connexion pour son travail, et malgré nos appels fréquents sur la hotline, nous ne savions toujours pas ce qu'il se passait ni quand cela serait rétabli. Nous avons ABSOLUMENT besoin du net, alors nous avons envoyé une lettre avec AR expliquant nos soucis, ainsi que leur alice box. Ensuite, personne de chez ALICE ne nous a contacté pour en savoir plus, et nous avons fait une opposition puisque évidemment, nous avons payé les 2 mois sans internet ni téléphone. Puis plus rien jusqu'à cette semaine où je reçois une lettre sans AR d'un cabinet qui me réclame le montant de toutes les factures de l'année (presque 400€) avec mise en demeure. rnQue puis je faire, je ne trouve pas cela honnête dans la mesure où ALICE n'a plus rien fait pour nous rétablir la ligne ni même contactés pour terminer leur part du contrat... rnMerci de me répondre , à quiconque le fera. rnrnPerrine